Article 2 : Classement de l'académie en éducation prioritaire renforcée

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le contexte marqué du classement de l'académie de la Guyane en éducation prioritaire renforcée, qui exige la mise en œuvre soutenue d'actions pédagogiques et éducatives au plus près des besoins des élèves. Les objectifs du contrat sont donc établis en cohérence avec les orientations du projet académique et la politique refondée de l'éducation prioritaire. Ils s'articulent avec ceux du projet d'établissement et du projet de réseau. Les actions en faveur de la maîtrise de la langue française y sont obligatoirement priorisées.

Article 3: Mobilisation des moyens

Les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de quatre ans à la réalisation des objectifs mentionnés en tête de chapitre, en mobilisant les moyens horaires, les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées. Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre dans le cadre de la dotation globale attribuée. Le projet d'établissement et le projet de réseau seront annexés au présent contrat.

Article 4 : Evaluation et régulation de l'action

Tout au long des quatre années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'une évaluation annuelle et d'un examen en conseil pédagogique.

La proposition de révision des actions et des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus. Il sera présenté lors du premier conseil d'administration de l'année scolaire et transmis aux autorités académiques.

Le présent contrat est conclu pour une durée de quatre ans, s'achevant au 30 juin 2018. Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un avenant.

Fait à Cayenne, le

Le Recteur De l'Académie de Guyane

Le Chef d'Etablissement

Philippe LACOMBE

Christine LANNUZEL





Collège Auxence CONTOUT

Contrat d'objectifs

entre

L'Académie de GUYANE, représentée par monsieur Philippe LACOMBE, Recteur d'académie, Chancelier de l'université et Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

et

Le collège Auxence Contout, représenté par madame Christine LANNUZEL, Chef d'établissement.

Article 1 : Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par la Loi n° 2005 - 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

« Le conseil d'administration se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement et l'autorité académique, après en avoir informé la collectivité territoriale de rattachement. »

Il se fonde sur le décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005 ; article 2.2 :

« Le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».

Et sur la circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

« Dans chaque établissement, doit être établi un projet de contrat d'objectifs. En cohérence avec le projet d'établissement, et sur la base des orientations fixées aux niveaux national et académique, il définit des objectifs à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) sous forme d'un programme d'actions.»

RÉSEAU Auxence CONTOUT

ACADEMIE	COMMUNE	PATRONYME	TYPE D'ETABLISSEMENT
GUYANE	CAYENNE	Auxence CONTOUT	COLLEGE
GUYANE	CAYENNE (sud)	Mirza	Ecole maternelle
GUYANE	CAYENNE (sud)	Edmard Malacarnet	Ecole élémentaire
GUYANE	CAYENNE (sud)	Marie-Lucette Boris	Ecole élémentaire
GUYANE	CAYENNE (sud)	René Barthélémi	Ecole élémentaire
GUYANE	CAYENNE (sud)	Saül	Ecole primaire
GUYANE	CAYENNE (nord)	Ribal	Ecole primaire

Coordonnées du collège Auxence CONTOUT

Boulevard de la République BP 5016 CAYENNE CEDEX 5

Téléphone : 0594 29 39 00 Fax : 0594 30 63 51

Courriel: ce.9730020J@ac-guyane.fr

Site Internet: http://webtice.ac-guyane.fr/auxence_contout/

Coordonnées des circonscriptions

Circonscription Cayenne Sud

Centre Commercial Katoury

Rocade Zéphir 97300 CAYENNE

Tél : 05 94 27 19 13

Courriel secrétariat : ce.9730456h@ac-

guyane.fr

Site Internet: http://webtice.ac-guyane.fr/cayennesud/

Tél : 05 94 27 19 32

Rocade Zéphir

97300 CAYENNE

Courriel secrétariat : ce.9730155f@acguyane.fr

Site Internet: http://webtice.ac-guyane.fr/cayennenord/

Circonscription Cayenne Nord

Centre Commercial Katoury

IEN : Madame Marie-Line Roseaulin IEN : Madame Liliane LALSIE

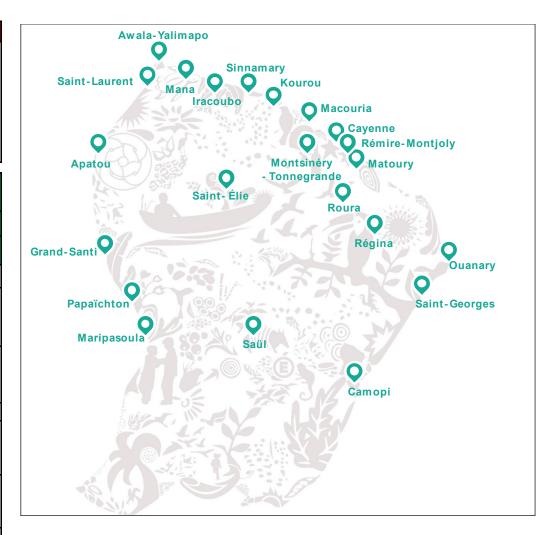
Collège Auxence CONTOUT - Contrat d'objectifs 2015-2018

Objectif n°3:

Favoriser le mieux vivre ensemble dans un cadre de vie et de travail agréable et sécurisé

Axes de progrès			
Offrir aux élèves les conditions matérielles propices aux apprentissages			
Favoriser le mieux vivre ensemble par le développement de comporte-			
ments citoyens			
Développer l'esprit d'équipe inter catégoriel			

Actions	Evaluation				
	Indicateurs	Performance attendue			
		2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018
Poursuite du partenariat avec la collectivité territoriale pour la rénovation et la mise aux normes de l'établissement :	Conditions mat	érielles	ı		
- mise aux normes hygiène et sécurité (alarmes, caméras) - rénovation de l'atelier HAS - généralisation de l'accès Internet - informatisation du CDI de l'annexe - sécurisation du parking	Taux de travaux effectués	65	70	75	80
Amélioration de l'accès à la demi-pension : - mise en place de la PARS - maintien des fonds sociaux - sensibilisation des parents à l'intérêt de la demi-pension	Taux de demi pension- naires collégiens	4,78	9,23	15	20
Dynamisation des instances existantes (CHS, CESC):	Mieux vivre ensemble				
 enrichissement du parcours citoyen par des actions impliquant différents partenaires (parents, services de l'Etat, associations, EMS, CTG, municipalité, réserve citoyenne) développement de l'esprit éco-citoyen avec l'aménagement d'espaces conviviaux par et pour les élèves (jardin, bancs, fresques) 	Nombre d'actions réalisées en partena- riat	7	14	16	18
 - animation d'un atelier éducatif, artistique, culturel, par tous les surveillants responsables de la permanence - mise à disposition d'un local pour le foyer socio-éducatif 	Taux d'implication des surveillants dans les activités d'animation	-	100	100	100
porto cuyarto inter degrás pour promouveir los estivitás des	Favoriser l'esprit d'équipe				
 porte ouverte inter degrés pour promouvoir les activités des élèves du collège, valoriser l'image de l'établissement et renforcer le sentiment d'appartenance améliorer la cohésion inter catégorielle en instituant une réunion trimestrielle lors de laquelle sera fixé un objectif 	Taux personnel impliqué dans la journée porte ouverte	-	100	100	100
commun pour harmoniser les pratiques et améliorer le travail d'équipe	Nombre d'objectifs communs atteints	-	1	2	3



Collège Auxence CONTOUT – Contrat d'objectifs 2015-2018 Objectif n°1:

Accompagner les élèves pour renforcer la maîtrise de la langue française

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
Points forts : - équipes pédagogiques volontaires et motivées qui favorisent l'expérimentation - des compétences en interne qui facilitent l'organisation de formations sur site Points faibles : - des élèves entrant en 6ème avec des compétences en lecture/écriture insuffisamment acquises - des élèves allophones qui arrivent de plus en plus âgés - des professeurs non formés aux techniques d'apprentissage de la lecture et aux techniques du FLE	Favoriser les échanges de pratique, la formation des enseignants, l'innovation pédagogique Impliquer toutes les disciplines pour des exigences linguistiques harmonisées, concertées. Renforcer les liens inter-degrés pour rendre cohérent le cycle 3				
	Evaluation				
Authoria	Performance				
Actions	Indicateurs	2014	2015	2016	2017
	retenus	-	-	-	-
		2015	2016	2017	2018
	Cohésion pédagogique cycle 3				
Evaluation diagnostique en lecture à l'entrée en 6ème. Mise en place de deux classes de 6ème expérimentales (art 34) pour renforcer les compétences en lecture/écriture et accompagner la transition école/collège Implication des professeurs des écoles de SEGPA dans les dispositifs lecture du collège	Taux d'élèves de 6ème expérimentale ayant progressé de manière significative en fluence et compré- hension	-	100	100	100
Participation des élèves du réseau au journal du collège et à la Web radio pour renforcer les compétences écrites et orales sur l'ensemble du cycle 3	Taux de classes du cycle 3 impliquées dans le journal et la Web radio	-	30	70	100
	Maîtrise de la langue française en inter- disciplinarité				
Aux devoirs communs, évaluation de compétences linguistiques dans toutes les disciplines	Taux d'élèves ayant validé les compé- tences linguistiques aux devoirs communs dans les disciplines autres que le français	-	60	70	80
Sensibilisation des enseignants à la maîtrise de la langue française dans un contexte de FLE pour adapter les pratiques pédagogiques aux élèves allophones	Taux d'enseignants participant aux ac- tions de formation FLE	-	50	80	100
Entraînement aux évaluations académiques avec des devoirs communs en français, math, histoire-	Evaluation et développement des compétences de compréhension et d'expression orale et écrite				
géographie	Taux de réussite des élèves aux évalua- tions académiques (entrée du cycle 4)	-	-	60	80
·					

Collège Auxence CONTOUT – Contrat d'objectifs 2015-2018

Objectif n°2:

Diagnostic partagé

Offrir à chaque élève un parcours adapté : de la prise en charge de la difficulté scolaire à la valorisation de l'excellence

Axes de progrès

Diagnostic partage		Axes u	e progres			
Points forts: - une culture du décloisonnement et de l'inclusion - une équipe pluridisciplinaire santé / sociale volontaire et motivée - des dispositifs spécifiques qui répondent aux besoins des élèves - des dispositifs d'excellence proposés aux élèves Points faibles: - beaucoup d'élèves entrant en 6ème n'ont pas atteint les compétences du palier 2 en français, difficultés qui se répercutent dans toutes les disciplines - les informations recueillies dans le cadre de la liaison école/ collège ne sont pas suffisamment exploitées pour le suivi individualisé - le sens de l'école n'est pas partagé par toutes les familles et la motivation scolaire s'en ressent - troubles des apprentissages insuffisamment identifiés au primaire (dyslexie, dysorthographie, dyscalculie, troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité—TDAH) - pas de médecin scolaire	Renforcer la liaison école/collège pour offrir à chaque élève le dispositif le mieux adapté dès son entrée au collège Améliorer la visibilité du parcours, le suivi individualisé des élèves, du début du cycle 3 à la première année du lycée Renforcer les dispositifs d'excellence Développer les partenariats et l'implication des parents pour accompagner chaque élève vers la réussite Former les enseignants aux troubles des apprentissages pour adapter les pratiques pédagogiques					
		Eva	luation			
			Perfor	mance		
Actions	Indicateurs retenus	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	
	Parcours indi	Parcours individualisé des élèves				
Elargissement de la liaison école/collège aux écoles hors réseau qui alimentent 70% de nos effectifs d'entrée en 6ème	Taux écoles hors réseau participant à liaison école/collège	20	90	100	100	
Pour les élèves repérés en cellule de suivi et de veille mise en place et exploitation d'une « fiche parcours individuel » relatant le parcours jusqu'au lycée	Taux d'élèves sortant d'un disposi- tif d'aide année N+1	-	10	20	30	
Mise en place de formations sur site concernant les troubles des apprentissages	Taux d'ab- sence global élèves établissement	8,83	7	6	5	
Développement de l'accès aux nouvelles technologies pour un apprentissage individualisé et interactif (D'col, salle maths -info, CDI, balado diffuseur)	Taux élèves réo- rientés ou redou- blant au lycée	26,5	25	23	21	
-IIIIO, CDI, balado diffusedi)	Taux prof. formés TDAH	-	100	100	100	
Pour une orientation choisie et ambitieuse, accompagnement	Nombre d'élèves par ordinateur	23	16	13	10	
des élèves vers l'excellence en s'appuyant sur : - l'AP	Accompagnement vers l'excellence					
 le parcours AVENIR les cordées de la réussite 	Taux élèves partici- pant aux dispositifs d'excellence	4	10	15	20	
le BIA l'atelier astronomie	Taux réussite DNB	78	80	81	82	
Développement des partenariats associatifs (GADJ - Les	Taux orientation 2GT	46,1	47	48	49	
Lucioles, MDA) pour agir sur les compétences psychoso- ciales des élèves : connaissance de soi, acceptation des autres, gestion des émotions, gestion des conflits, et pour y sensibiliser les enseignants	Développement personnel pour la réussite scolaire					
Mise en place de partenariats associations / parents pour permettre aux familles de mieux accompagner l'enfant dans	Nombre projets avec associations	1	6	8	10	
sa scolarité (donner du sens à l'école, sensibiliser les pa- rents aux problématiques de l'adolescent)	Taux élèves et/ou parents bénéficiant d'un partenariat	6	9	12	15	